

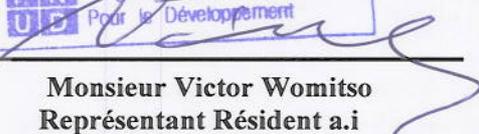
**DESCRIPTION DES SERVICES D'APPUI FOURNIS PAR LE BUREAU DE PAYS DU PNUD**  
**PTA : Projet de Cogestion des Ressources Naturelles de l'Air et du Ténéré (COGERAT)**

1. Il est fait référence aux consultations entre le Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Partenaire de réalisation, l'institution désignée par le Gouvernement du Niger et les représentants du PNUD concernant la fourniture de services d'appui, par le bureau de pays du PNUD Niger, au projet N° 00051709 - *Projet de Cogestion des Ressources Naturelles de l'Air et du Ténéré* géré selon la modalité de mise en œuvre nationale.
2. Conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée le 27 mars 2012 et du descriptif de projet ou plan de travail 2012, le bureau de pays du PNUD fournira des services d'appui pour le projet COGERAT tel que décrit ci-dessous.
3. Services d'appui à fournir :

Services d'appui	Échéancier de fourniture des services d'appui	Dépenses engagées par le PNUD pour la fourniture de ces services d'appui (US\$)	Montant remboursé au PNUD et mode de remboursement (le cas échéant)
74300 SECURITE	Décembre 2012	5 000	
74100 Audit	Décembre 2012	7 000	
72100 GRAR	Décembre 2012	5 000	
71600 Suivi PTA	Décembre 2012	5 000	
<b>TOTAL</b>		<b>22 000</b>	

4. Description des fonctions et responsabilités des parties concernées :

  
  
**Monsieur Issoufou Issaka**  
**Ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement**

  
  
**Monsieur Victor Womitso**  
**Représentant Résident a.i**  
**PNUD - Niger**